

Salaire dérisoire, manque d'effectif, en Creuse, les AESH sont dans la rue pour défendre leurs conditions de travail

Les accompagnants d'élèves en situation de handicap (AESH) ont manifesté ce jeudi 16 janvier à Guéret pour faire part de leurs difficiles conditions de travail.



Les AESH se sont rassemblés hier, à Guéret, devant la DSDEN © BARLIER Bruno

Les 2.000 postes supplémentaires d'AESH (accompagnants d'élèves en situation de handicap) promis par Michel Barnier, ex-Premier ministre, se font toujours attendre depuis la censure du gouvernement, en décembre dernier. Ce jeudi 16 janvier, lors de sa première prise de parole, Élisabeth Borne, nouvelle ministre de l'Éducation, a pourtant déclaré vouloir maintenir cette mesure alors que toute la profession s'est réunie à travers le pays pour exprimer son mal-être.

800 € de salaire pour vivre

Une annonce qui n'a eu que très peu d'effet à Guéret, alors qu'une vingtaine d'AESH étaient rassemblés devant la direction départementale de l'éducation nationale où une pile de cartons a été déversée symboliquement. « On en a marre d'être déplacés comme des cartons et d'avoir une paie en carton », a scandé la profession, main dans la main.



Elsa, AESH depuis près de 10 ans et actuellement en poste à Aubusson, n'attend rien du gouvernement Bayrou. « Je ne suis même plus au courant de qui fait quoi. Je ne veux rien espérer, au risque d'être déçue. Je m'applique tous les jours à bien faire mon travail, c'est tout », préfère-t-elle avouer, la voix parfois tremblante. Avec seulement 800 € par mois, elle vit seule avec sa fille. « C'est attristant. Sincèrement. Il y a un besoin grandissant, mais notre métier continue de n'être que trop peu considéré », regrette-t-elle.

« J'ai la prime d'activité. Mais ça ne suffit pas. Je développe une petite activité à côté pour avoir un complément de revenu. » Elsa (AESH)

Financièrement, comme l'ensemble de ses collègues, elle essaie de survivre. « J'ai la prime d'activité. Mais ça ne suffit pas. Je développe une petite activité à côté pour avoir un complément de revenu. Mais mon métier principal est très prenant. » Cette accompagnante témoigne du mal-être grandissant de sa profession et de ses répercussions. « Les enfants que l'on accompagne l'éprouvent aussi, les élèves autour, comme les professeurs, qui subissent. » En octobre dernier, huit enfants notifiés étaient toujours sans accompagnant en Creuse selon les représentants FSU-SNUipp.



Sarah, elle aussi AESH, est très affectée par la situation. « On survit alors que l'on travaille. Je suis obligée de faire des remplacements de nuit. » Elle a cinq enfants en situation de handicap à sa charge. « De trois niveaux différents. Je ne peux pas les suivre dans chaque cours. C'est impossible. Je me suis aussi fait taper plusieurs fois dessus. On m'a dit que c'était normal. J'ai vu plein de collègues partir. Elles pétaient les plombs, elles étaient dans un état pas possible. »

À lire aussi

[Frustration, colère, sentiment d'abandon... : pourquoi est-il si difficile d'être AESH ?](#)

Un manque de formation ?

Si le manque d'effectifs est criant au quotidien, les accompagnants se battent aussi pour obtenir un vrai statut. « Même si devenir fonctionnaire ne fait plus rêver aujourd'hui, ce statut doit nous protéger. Là, on n'est pas un métier mais simplement une mission », constate Sophie, elle aussi accompagnante à Aubusson. Elle dénonce aussi le PIAL, pôle inclusif d'accompagnement localisé, où elle exerce. « On nous vendait du rêve avec ces structures. Mais ce n'était qu'un mirage. J'ai quand même une chance par rapport à la majorité des collègues, c'est que je suis à 75 %. »

« On est balancé au front, on s'auto forme. Dans une même journée on peut avoir affaire à un élève autiste léger et à un autre beaucoup plus handicapé. » Elsa (AESH)

Nombreux des accompagnants alertent notamment sur une formation parfois inexistante avant de prendre un poste d'AESH. En activité depuis cinq ans, Sarah n'a suivi sa formation que l'année dernière. « C'est dans la majorité des cas. Parce qu'on nous dit qu'il n'y a pas le temps, qu'il n'y a pas de formateur. Alors on paie nos propres formations, on lit énormément. On n'a pas le choix », s'offusque-t-elle. « On est balancé au front, on s'auto forme. Dans une même journée on peut avoir affaire à un élève autiste léger et à un autre beaucoup plus handicapé », ajoute Elsa.

D'autres revendications pour la profession

Outre l'augmentation des effectifs, la création d'un corps de fonctionnaires pour reconnaître le métier d'AESH et l'augmentation des salaires, la profession souhaite aussi l'abandon des PIAL, des PAS et de la politique de mutualisation des moyens ainsi que la reconnaissance d'un temps complet sur la base d'un accompagnement élève de 24 heures.

